**Non à la fusion des universités et à la paupérisation de la recherche**

**La Loi Fioraso impose aux universités de se regrouper selon l'une des modalités suivantes** : fusion, Communauté d'Universités et d’Établissements (ComUE) ou association. Les statuts de ces regroupements doivent théoriquement être adoptés avant le 22 juillet 2014, c'est-à-dire dans l'urgence, sans véritable débat, au moment où les universités seront désertes. A Paris 7 comme ailleurs, ce sont les ComUE(s) qui risquent de triompher, alors que les inquiétudes de la communauté universitaire à leur propos sont nombreuses.

En effet, en l’état actuel, la ComUE se présente comme une véritable fusion rampante de nos universités. Avec à la clef, **moins de démocratie** (le conseil d’administration serait élu~~s~~ indirectement), **pas plus de financement** pour nos universités déjà en souffrance, **un pilotage centralisé de la recherche** et la **disparition des filières d’enseignement spécifiques à chaque université ~~en doublon~~**~~.~~

Qu'adviendra-t-il des conditions d'étude ou de travail des étudiant-e-s, enseignant-e-s et membres du personnel dans ce cadre ? **La ComUE est une décision lourde, importante et quasiment irréversible qui nous engage sur de nombreuses années**. Il est indispensable d'associer la communauté universitaire aux réformes en cours et d'engager un réel débat sur le bien-fondé et les avantages des différents modes de regroupement (ComUE ou Association).

C'est pourquoi l'Assemblée Générale de l'Université Paris 7, réunie le 4 juin 2014, appelle :

-**A un moratoire d'un an sur les regroupements d'universités**, en appui à la motion votée au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche

 le 19 mai 2014 dernier.

-**A un rassemblement avant le Conseil d'Administration de l'Université Paris 7 du mardi 10 juin** 2014 (14h), dans le but d'interpeller les élu-e-s avant le dépôt de la motion sur le moratoire : **rendez-vous à 13h30 sur le Parvis de Paris 7**.

-A se joindre à la journée de réflexion sur l'autonomie des universités du mardi 10 juin (10h30 à la Sorbonne, 17h30 à l'Assemblée Nationale).

-A se joindre à la **manifestation du mercredi 11 juin à 14h30** contre l'austérité et sur l'emploi et les conditions de travail dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche (parcours Sorbonne → Saints-Pères), **afin d'y porter un message contre les ComUE(s) et en faveur du moratoire. Un rendez-vous commun est prévu à 13h30 sur le Parvis de Paris 7**.

**Les journées de grève du 10 et du 11 juin sont couvertes par un préavis.**

Le rassemblement devant le CA du 10 juin et la manifestation du 11 juin doivent marquer le début de **notre résistance face à la restructuration à marche forcée de l’université française**.

**Soyons nombreuses et nombreux à nous y rendre pour faire entendre notre envie d’une université et d’une recherche publiques, démocratiques et financées !**